COLLECTION D'ETUDES PETIT MANSENG MONEIN (64)

Résultats 2005

Chambre d'Agriculture des Pyrénées Atlantiques
Service Viticole

Travaux réalisés avec le soutien financier du Conseil Régional d'Aquitaine, de VINIFLHOR et du CASDAR

1. IDENTIFICATION DE L'ESSAI

1.1. Identification de l'unité et du responsable

- **Responsable technique** : Daniel VERGNES
- **Lieu de l'essai** : Monein
- **Appellation** : Jurançon

1.2. Etat d'avancement de l'essai

Les premières mesures ont été réalisées depuis 2002.

1.3. Financeurs

- ONIVINS
- Conseil Régional
- Chambre Agriculture des Pyrénées Atlantiques
- CASDAR

2. DESCRIPTION DE L'ESSAI

2.1. Objet de l'essai

Le vignoble de Jurançon produit des vins blancs moelleux à base de Petit Manseng. Il n'existe actuellement que 2 clones agréés de ce cépage (le 440 et le 573). A la demande des professionnels de l'appellation, la Chambre d'Agriculture a installé une collection d'étude.

Cette parcelle a été installée dans le but de proposer dans les années à venir de nouveaux clones de Petit Manseng adaptées à la production et au terroir.

2.2. Parcelle expérimentale

La parcelle est située à Monein. Il s'agit d'un coteau exposé Sud-Ouest. Lors de prospections, nous avons isolé des souches, que nous avons installées sur cette parcelle. Dans cette étude, ces souches sont référencées de L1 à L12.
Les clones existants (440 et 573) sont implantés également sur le site.
Les clones L7 à L11 ont précédemment été observés sur la parcelle Guilhem.

La parcelle a été plantée à une densité de 3 500 pieds/ha. Elle est conduite en guyot double. Le porte-greffe retenu a été le 3 309. L'implantation a été réalisée en 1999 suivant un dispositif à 6 répétitions de 8 pieds en bloc.

Travaux réalisés avec le soutien financier du Conseil Régional d'Aquitaine, de VINIFLHOR et du CASDAR

2.3. Contrôles et mesures

En 2002, 2003, 2004 et 2005, les observations suivantes ont été réalisées :
- suivi des stades phénologiques,
- suivi de la maturité,
- pesée de la récolte et comptage des grappes pied par pied,
- microvinification.

3. RESULTATS ET COMMENTAIRES

3.1. Caractéristiques de l'année étudié

3.1.1. La pluviométrie

Tableau 1 : Somme des précipitations (mm) par mois

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Année 2005	74.5	21	17	169	74	26.5
	juillet	**août**	**septembre**	**octobre**	**novembre**	**décembre**
	59.5	85	82.5	73	196	134.5

Caractéristiques de l'année 2005

Des précipitations pas très importantes mais assez irrégulières : un mois d'avril très pluvieux qui a fait craindre des risques phytosanitaires importants en début de saison, suivi d'une longue période sèche jusqu'en août. Les épisodes pluvieux du moins d'août et septembre n'ont pas provoqué d'importantes attaques de mildiou mais ont sans doute favorisé le développement tardif d'oïdium sur feuilles sur certains sites et fait craindre pour le développement du botrytis.

3.1.2. Les températures

Tableau 2 :Température moyenne par mois

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Année 2005	6.4	4.0	10.5	12.0	16.0	20.6
	juillet	**août**	**septembre**	**octobre**	**novembre**	**décembre**
	20.9	19.6	17.5	16.1	8.4	4.3

Caractéristiques de l'année 2005

L'année 2005 a présenté des températures moyennes plutôt douces en hiver, excepté février très froid et plutôt chaudes en été. Les températures sont restées douces en septembre et octobre durant la maturation.

Travaux réalisés avec le soutien financier du Conseil Régional d'Aquitaine, de VINIFLHOR et du CASDAR

3.2. Résultats et interprétation

Tous les clones figurent dans l'étude. Les clones L1, L5, L3 et L12, sont à considérer à part du fait d'un retard dans l'implantation, mais ils ont toutefois fait l'objet d'observations et de microvinifications.

En raison de l'évolution de l'état sanitaire les 3 blocs du bas ont été récoltés le septembre et les 3 blocs du haut ont été conservés jusqu'au 17 octobre.
Les moyennes présentées dans ce rapport sont celles des blocs 2, 3, 4 et 5 les clones L1, L3, L5 et L12 n'étant implantés que sur 4 répétitions.

3.2.1. Les stades

Débourrement au 1er avril 2005

F1	LIBELLES	MOYENNES au 1er avril	GROUPES HOMOGENES		MOYENNES au 6 avril
3.0	L 3	4	A		5,625
5.0	L 5	3,55	A	B	5,5
1.0	L1	3,5	A	B	5
12.0	L 12	3,5	A	B	5,625
13.0	PM 440	3,375	A	B	5,25
11.0	L 11	3,05		B	4,875
9.0	L 9	3		B	4,625
14.0	PM 573	3		B	4,375
7.0	L 7	3		B	4,75
2.0	L 2	3		B	4,375
10.0	L 10	3		B	4,75
8.0	L 8	2,75		B	5
4.0	L 4	2,75		B	5,375
6.0	L 6	2,75		B	4,875

Le débourrement a eu lieu entre le 1 et le 6 avril 2005. Les températures élevées des 1, 3, 4 et 6 avril (max supérieurs à 20°C) ont facilité un débourement rapide. A cette date les écarts sur l'échelle d'Eichorn et Lorenz ne sont pas significatifs mais L1, L3, L5, L12, L4 et 440 présentent une légère avance. L1, L3, L5, L12 sont les 4 clones qui ont été plantés avec un différé de 2 ans.

Floraison au 8 juin 2005

1 (L1)	2 (L 2)	3 (L 3)	4 (L 4)	5 (L 5)	6 (L 6)	7 (L 7)
24,5	23,75	24,5	23,75	24,5	24,25	24

8 (L 8)	9 (L 9)	10(L 10)	11(L 11)	12(L 12)	13(PM 440)	14(PM 573)
23,5	23,5	23,75	23,25	25	24	24

Les écarts ne sont pas significatifs entre les clones. Seuls les 4 clones plantés en différé de 2 ans présentent encore une avance visible.

Travaux réalisés avec le soutien financier du Conseil Régional d'Aquitaine, de VINIFLHOR et du CASDAR

3.2.2. La maturité

Les contrôles sont réalisés sur des échantillons de 100 baies prélevées sur chaque répétition. Les paramètres contrôlés à chaque prélèvement sont : poids des 100 baies, acidité totale (titration), titre alcool probable (réfractomètre), pH.
En 2005, l'analyse porte sur le prélèvement effectué le 29 septembre et le 4 octobre. Le 17 octobre, une partie des placettes avait déjà été récolté. Les contrôles ont toutefois été réalisés sur les parcelles restantes, dont le nombre n'est pas suffisant pour effectuer une analyse statistique. Les moyennes présentées à cette date n'ont donc qu'une valeur indicative de l'évolution de la maturité.

3.2.3. Le poids des cent baies

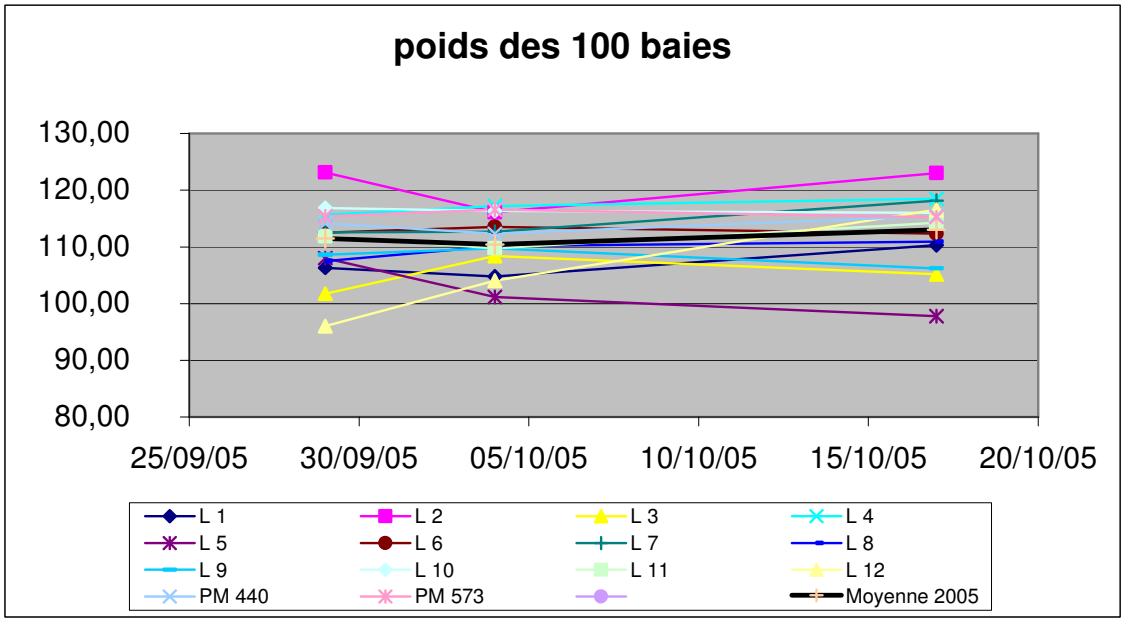

Le poids des baies est resté stable entre fin septembre et la mi octobre.
L'analyse statistique ne permet pas de différencier de gros écarts entre les clones, même si L2, L10 et 573 présentent des baies plus grosses que L5 au 4 octobre et que L2, L4 et L10 présentent des baies un peu plus grosses que L1, L3, L5, L12 et L8 au 29 septembre.

Travaux réalisés avec le soutien financier du Conseil Régional d'Aquitaine, de VINIFLHOR et du CASDAR

Poids des 100 baies au 29 septembre

LIBELLES	MOYENNES	GROUPES HOMOGENES		
L 2	123,805	A		
L 10	118,552	A	B	
L 4	117,122	A	B	
PM 573	114,645	A	B	C
L 7	114,058	A	B	C
PM 440	113,892	A	B	C
L 6	113,362	A	B	C
L 9	110,53	A	B	C
L 11	109,958	A	B	C
L 12	108,088		B	C
L 5	107,618		B	C
L 8	106,85		B	C
L1	106,32		B	C
L 3	101,742			C

Poids des 100 baies au 4 octobre

LIBELLES	MOYENNES	GROUPES HOMOGENES	
L 10	115,9	A	
L 2	115,792	A	
PM 573	115,175	A	
L 7	114,185	A	B
L 4	113,42	A	B
L 6	112,86	A	B
L 9	112,78	A	B
PM 440	110,675	A	B
L 11	110,298	A	B
L 8	109,065	A	B
L 3	108,42	A	B
L1	104,785	A	B
L 12	104,02	A	B
L 5	101,755		B

Travaux réalisés avec le soutien financier du Conseil Régional d'Aquitaine, de VINIFLHOR et du CASDAR

3.2.4. L'acidité totale

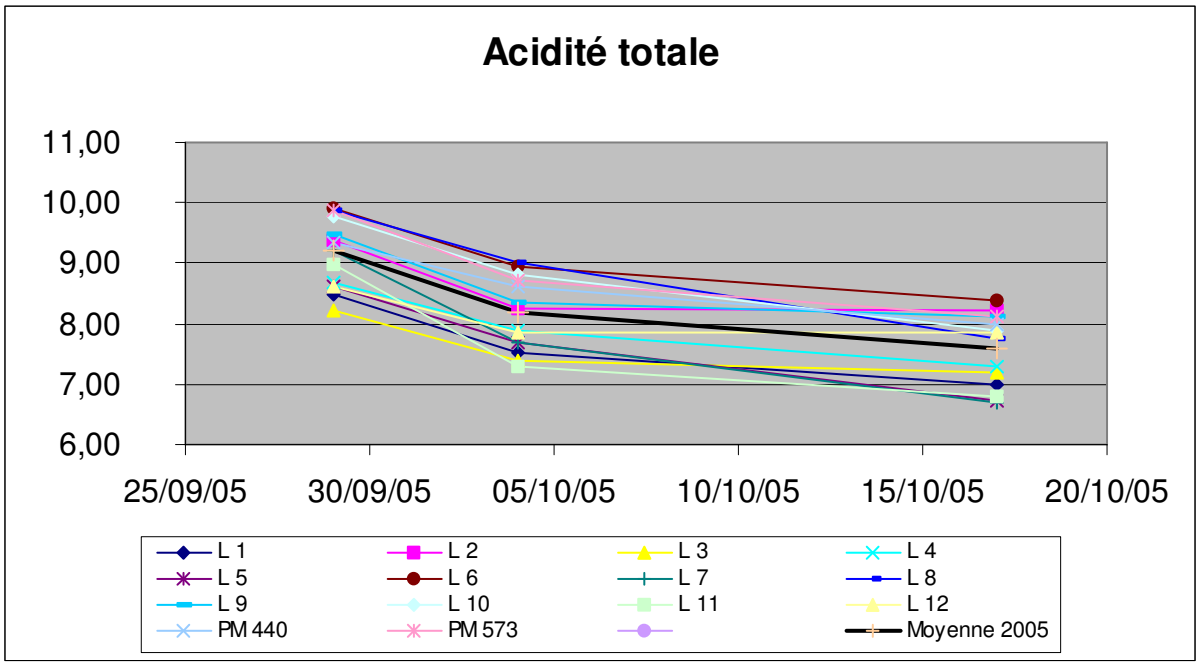

Les acidités ont chuté de pratiquement 1g entre le premier et le deuxième contrôle, pour chuter ensuite de 0.5g entre le deuxième et le troisième.

<u>Acidités totales au 29 septembre</u>

LIBELLES	MOYENNES	GROUPES HOMOGENES		
PM 573	10,075	A		
L 8	9,875	A	B	
L 6	9,525	A	B	C
L 10	9,45	A	B	C
L 9	9,425	A	B	C
PM 440	9,312	A	B	C
L 2	9,275	A	B	C
L 11	9,025	A	B	C
L 7	9,025	A	B	C
L 4	8,775	A	B	C
L 12	8,6	A	B	C
L1	8,475		B	C
L 5	8,45		B	C
L 3	8,225			C

Travaux réalisés avec le soutien financier du Conseil Régional d'Aquitaine, de VINIFLHOR et du CASDAR

Acidités totales au 4 octobre

LIBELLES	MOYENNES	GROUPES HOMOGENES	
L 6	9,05	A	
L 8	9	A	
PM 573	8,875	A	B
L 10	8,575	A	B
PM 440	8,575	A	B
L 9	8,2	A	B
L 2	8,1	A	B
L 12	7,85	A	B
L 4	7,575	A	B
L 7	7,55	A	B
L1	7,525	A	B
L 3	7,4		B
L 5	7,35		B
L 11	7,3		B

Lors du 1er contrôle le 573 apparaît plus acide que L1, L3, L5, les plus jeunes avec L12. Au second, L6 et L8 sont plus acides que L3, L5 (plus jeunes) et L11.
L7 et L11, plus botrytisés sont sans doute victimes d'un échantillonnage avec moins de grains murs.

Travaux réalisés avec le soutien financier du Conseil Régional d'Aquitaine, de VINIFLHOR et du CASDAR

3.2.5. Les Degrés

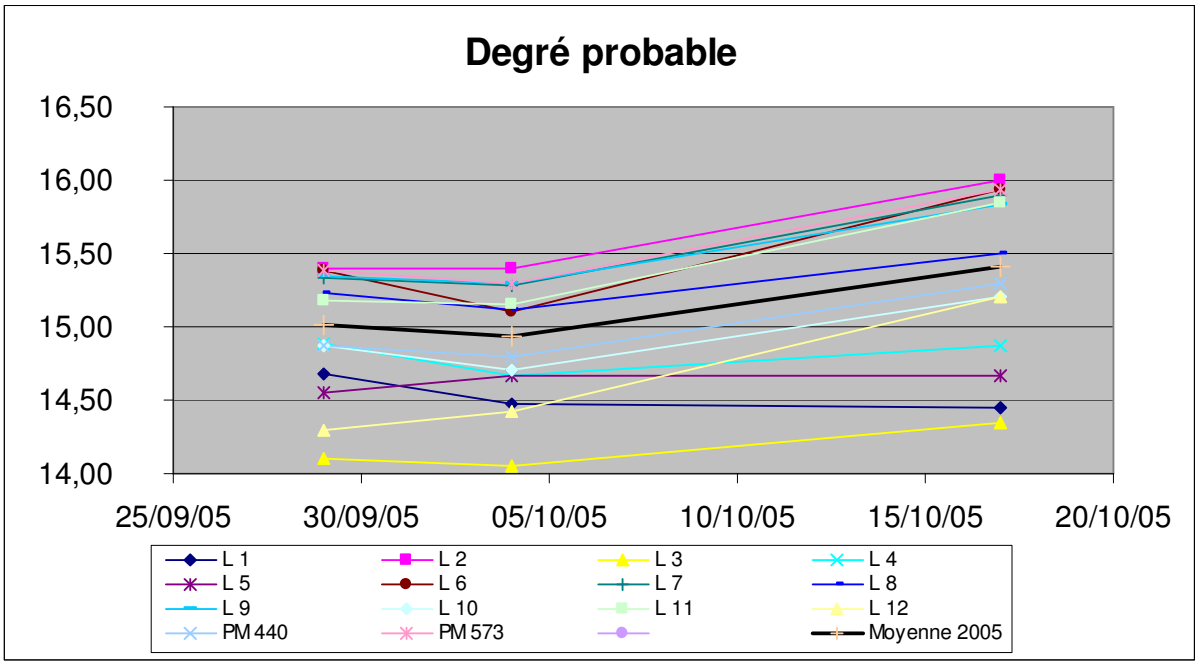

Les degrés n'ont quasiment pas évolué au cours du suivi. La légère progression observée entre le 4 et le 17 octobre résulte pour partie du fait qu'il ne reste que les blocs les plus haut sur la parcelle.

<u>Degrés probables au 17 octobre</u>

LIBELLES	MOYENNES	GROUPES HOMOGENES		
L 2	15,5	A		
PM 573	15,425	A		
L 9	15,35	A		
L 6	15,325	A		
L 8	15,3	A		
L 11	15,275	A		
L 7	15,225	A		
PM 440	15	A	B	
L 4	14,925	A	B	C
L 10	14,9	A	B	C
L1	14,675	A	B	C
L 5	14,375		B	C
L 12	14,3		B	C
L 3	14,1			C

Travaux réalisés avec le soutien financier du Conseil Régional d'Aquitaine, de VINIFLHOR et du CASDAR

Degrés probables au 4 octobre

LIBELLES	MOYENNES	GROUPES HOMOGENES	
PM 573	15,375	A	
L 2	15,375	A	
L 9	15,225	A	
L 8	15,175	A	
L 11	15,175	A	
L 7	15,125	A	
L 6	15,05	A	
PM 440	14,9	A	B
L 4	14,8	A	B
L 10	14,725	A	B
L 5	14,5	A	B
L1	14,475	A	B
L 12	14,425	A	B
L 3	14,05		B

Hormis les 4 clones plus jeunes, les écarts sont faibles sur les degrés probables lors des 2 contrôles. 440, L4 et L10 semblent un petit peu en deçà.

3.2.6. Le pH

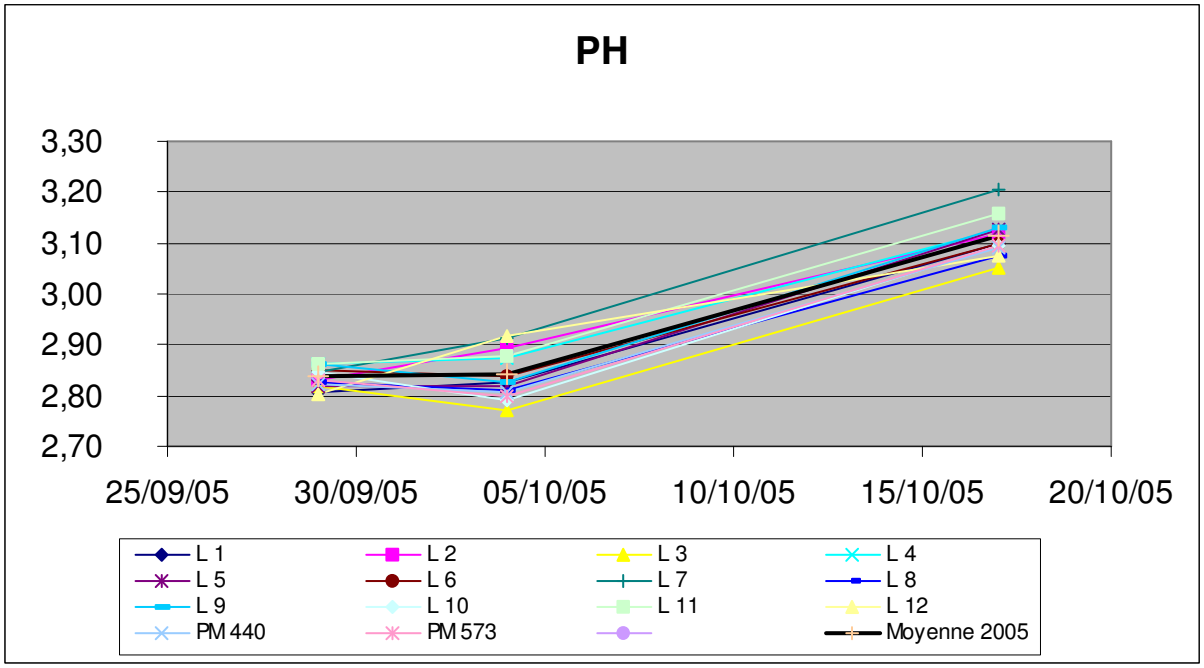

Travaux réalisés avec le soutien financier du Conseil Régional d'Aquitaine, de VINIFLHOR et du CASDAR

Données	au 29/09	au 04/10	au 17/10
L 1	2,81	2,83	3,10
L 2	2,83	2,90	3,12
L 3	2,82	2,77	3,05
L 4	2,86	2,88	3,13
L 5	2,82	2,82	3,13
L 6	2,85	2,84	3,10
L 7	2,85	2,91	3,20
L 8	2,83	2,81	3,07
L 9	2,86	2,83	3,13
L 10	2,85	2,79	3,10
L 11	2,86	2,88	3,16
L 12	2,80	2,92	3,08
PM 440	2,82	2,81	3,09
PM 573	2,83	2,80	3,09

Les écarts sont trop faibles pour que l'analyse statistique puisse distinguer les clones. L7 et L11 plus botrytisés montrent des pH légèrement plus élevés surtout en fin de suivi.

3.2.7. Résultats à la vendange

Les vendanges ont été effectuées cette année en plusieurs fois.
Le 5 octobre, suite a une progression rapide du botrytis nous avons récolté les 3 blocs inférieurs de la parcelle qui présentaient plus de symptômes que ceux du haut.
Le 25 octobre les 3 placettes du haut de la parcelle ont été pesées et les deux premières conservées en vue de microvinifications.

Sur chaque souche, ont été mesurés :
- le nombre total de grappes,
- le nombre de grappes atteintes par le botrytis,
- le poids total des grappes.

Afin de réaliser une analyse statistique sur l'ensemble des clones les résultats présentés ci dessous sont établis à partir des blocs 1 et 2 récoltés le 25 octobre et 4 et 5 récoltés le 5 octobre. Les clones L1, L3, et L12 n'ayant que 4 répétitions

Travaux réalisés avec le soutien financier du Conseil Régional d'Aquitaine, de VINIFLHOR et du CASDAR

3.2.7.1. Le poids par souche

F1	LIBELLES	MOYENNES	GROUPES HOMOGENES		
10.0	L 10	1,889	A		
14.0	PM 573	1,862	A		
6.0	L 6	1,795	A		
2.0	L 2	1,571	A	B	
9.0	L 9	1,554	A	B	
8.0	L 8	1,391		B	C
4.0	L 4	1,37		B	C
13.0	PM 440	1,32		B	C
7.0	L 7	1,297		B	C
5.0	L 5	1,293		B	C
3.0	L 3	1,287		B	C
1.0	L 1	1,28		B	C
11.0	L 11	1,134		B	C
12.0	L 12	0,986			C

Le coefficient de variation est très important d'une souche à l'autre (40%). Aussi l'analyse statistique ne valide pas les différences même élevées entre les moyennes.
L1, L3, L5 et L12 sont plus jeunes. Ce décalage explique leur rendements plus faible et il faudra attendre une implantation complète avant de les comparer aux autres.
L11 et L7 puis 440, L4 et L8 sont les moins productifs, L10, 573 et L6 ont produit le plus de récolte.

3.2.7.2. Le nombre de grappes par souche

Nombre de grappes par pieds :

1 (L 1)	2 (L 2)	3 (L 3)	4 (L 4)	5 (L 5)	6 (L 6)	7 (L 7)
15,393	14,75	14,464	12,821	14,339	14,5	13,107

8 (L 8)	9 (L 9)	10(L 10)	11(L 11)	12(L 12)	13(PM 440)	14(PM 573)
13,179	13,821	15,714	12,571	11,738	13,857	15,214

On observe de forte variations sur le nombre de grappes d'une souche à l'autre. Les observations réalisées ne permettent pas de déterminer s'il s'agit réellement de différences de fertilité entre clones. L'analyse statistique n'est pas significative.

Travaux réalisés avec le soutien financier du Conseil Régional d'Aquitaine, de VINIFLHOR et du CASDAR

3.2.7.3. Le poids des grappes

F1	LIBELLES	MOYENNES	GROUPES HOMOGENES							
14.0	PM 573	124,654	A							
6.0	L 6	121,06	A	B						
10.0	L 10	119,789	A	B	C					
9.0	L 9	114,151	A	B	C	D				
2.0	L 2	107,778		B	C	D	E			
4.0	L 4	106,62		B	C	D	E			
8.0	L 8	105,082			C	D	E			
7.0	L 7	101,633				D	E	F		
13.0	PM 440	97,814					E	F	G	
5.0	L 5	88,878						F	G	H
3.0	L 3	87,374							G	H
11.0	L 11	86,617							G	H
1.0	L 1	77,331								H
12.0	L 12	77,046								H

Malgré un coefficient de variation de l'ordre de 20%, les variations de taille de grappe permettent une bonne discrimination des clones : les 4 plus jeunes L1, L3, L5 et L12 ont les plus petites grappes ; L11 et dans une moindre mesure L7 et 440 ont des petites grappes ; 573, L6, L10 et L9 ont les plus grosses.

3.2.7.4. La sensibilité au Botrytis

F1	LIBELLES	MOYENNES	GROUPES HOMOGENES			
11.0	L 11	0,741	A			
7.0	L 7	0,713	A			
9.0	L 9	0,37		B		
4.0	L 4	0,347		B	C	
2.0	L 2	0,277		B	C	D
1.0	L 1	0,259		B	C	D
6.0	L 6	0,22		B	C	D
10.0	L 10	0,218		B	C	D
13.0	PM 440	0,217		B	C	D
12.0	L 12	0,208			C	D
8.0	L 8	0,2			C	D
3.0	L 3	0,191			C	D
14.0	PM 573	0,175				D
5.0	L 5	0,155				D

2 clones L7 et L11 ont présenté des niveaux d'attaque significativement supérieurs à tous les autres. Parmi les autres clones, L9 et L4 étaient plus atteints que L5 ou le 573.

Travaux réalisés avec le soutien financier du Conseil Régional d'Aquitaine, de VINIFLHOR et du CASDAR

3.2.8. Vigueur

Poids des bois de taille par pied en kg

LIBELLES	MOYENNES	GROUPES HOMOGENES				
L 7	0,792	A				
PM 440	0,744	A	B			
L 6	0,705	A	B	C		
L 11	0,682	A	B	C		
L 10	0,669	A	B	C	D	
PM 573	0,625	A	B	C	D	E
L 9	0,616	A	B	C	D	E
L 8	0,612	A	B	C	D	E
L 4	0,597	A	B	C	D	E
L 2	0,534		B	C	D	E
L 12	0,484			C	D	E
L1	0,44				D	E
L 5	0,419					E
L 3	0,403					E

Le coeeficient de variation est de l'ordre de 17% .entre les clones.
L7 est un peu plus vigoureux, L2, L4 le sont un peu moins. L1, L3, L5 et L12 ont un peu moins de bois encore, ceci est à mettre en relation avec son age moindre.
Il est surprenant de remarquer que le L7 se situe parmi les clones les moins productifs malgré sa vigueur importante. On assiste à un report de la vigueur sur la végétation au détriment de la vendange.

Travaux réalisés avec le soutien financier du Conseil Régional d'Aquitaine, de VINIFLHOR et du CASDAR

3.2.9. Résultats à la dégustation des micro vinifications

La dégustation a eue lieu le 1er février 2006, avec un jury de 17 personnes. Les vins ont été présentés de façon aléatoire et noté selon une fiche de dégustation détaillée sur une échelle de 0 à 5.
L'ensemble des descripteurs est analysé statistiquement. Ne sont présentés ici que ceux ayant des différences significatives

Couleur intensité

LIBELLES	MOYENNES	GROUPES HOMOGENES			
L7	3,118	A			
L11	3,118	A			
L1	3	A	B		
L5	2,941	A	B		
L2	2,882	A	B	C	
L8	2,647	A	B	C	D
L12	2,471	A	B	C	D
L6	2,471	A	B	C	D
pm 573	2,412		B	C	D
L4	2,412		B	C	D
L9	2,412		B	C	D
pm 440	2,235			C	D
L3	2,235			C	D
L10	2,118				D

L7 et L11 apparaissent plus colorés, ce sont les clones à la maturité la plus avancée, plus botrytisés.

Couleur : Nuance, état

LIBELLES	MOYENNES	GROUPES HOMOGENES		
L7	3,176	A		
L11	2,941	A	B	
L1	2,941	A	B	
L5	2,882	A	B	
L2	2,529		B	C
L6	2,412		B	C
L8	2,412		B	C
L9	2,294		B	C
pm 440	2,294		B	C
L12	2,294		B	C
pm 573	2,235		B	C
L4	2,235		B	C
L3	2,059			C
L10	2			C

L'ordre est quasiment le même, les moins colorés sont aussi les plus ternes.

Travaux réalisés avec le soutien financier du Conseil Régional d'Aquitaine, de VINIFLHOR et du CASDAR

Profil aromatique

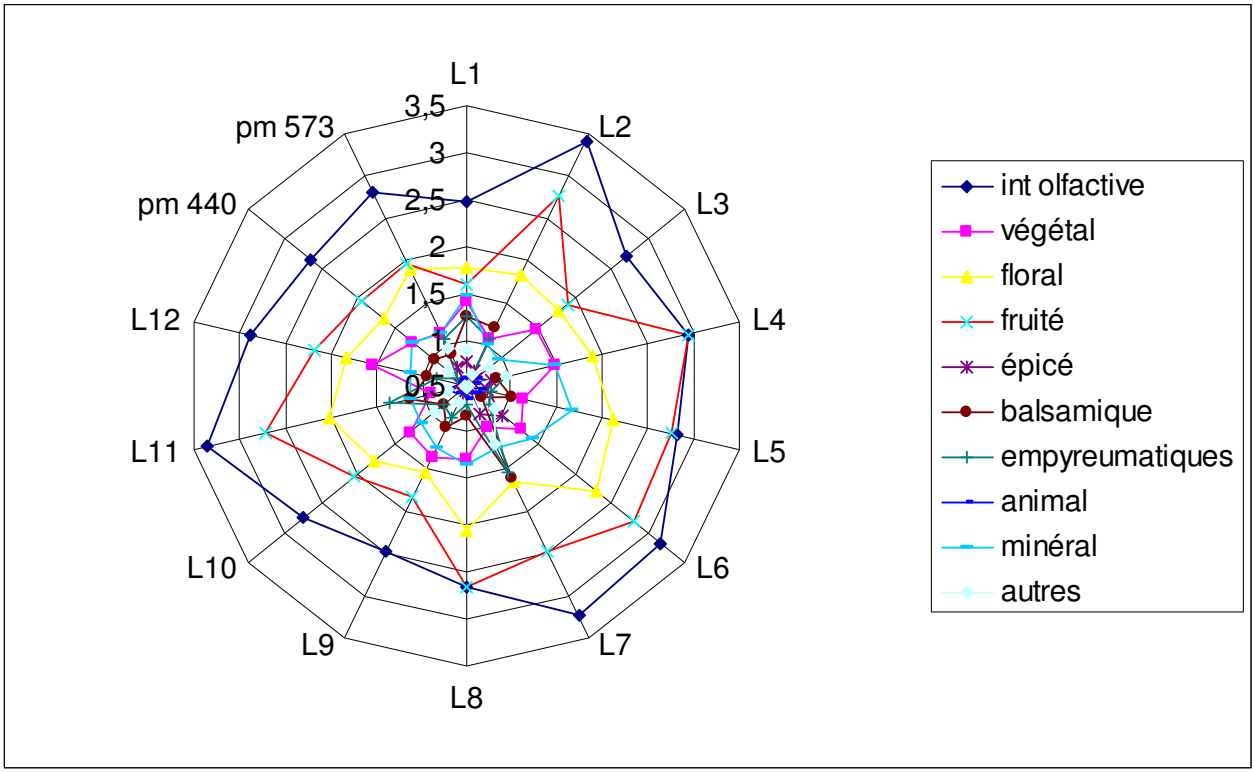

Les vins présentent dans l'ensemble une intensité aromatique moyenne à dominante florale et fruitée

Intensité olfactive

LIBELLES	MOYENNES	GROUPES HOMOGENES	
L2	3,412	A	
L11	3,353	A	
L7	3,235	A	B
L6	3,176	A	B
L4	2,941	A	B
L12	2,882	A	B
L5	2,824	A	B
pm 573	2,824	A	B
L10	2,765	A	B
L3	2,706	A	B
L8	2,647	A	B
pm 440	2,647	A	B
L9	2,471		B
L1	2,471		B

L2 et L11 sont plus aromatiques que L9 et L1.

Travaux réalisés avec le soutien financier du Conseil Régional d'Aquitaine, de VINIFLHOR et du CASDAR

Fruité

LIBELLES	MOYENNES	GROUPES HOMOGENES		
L4	2,941	A		
L6	2,824	A	B	
L2	2,765	A	B	
L5	2,765	A	B	
L11	2,706	A	B	
L8	2,647	A	B	
L7	2,471	A	B	C
L12	2,176	A	B	C
L10	2,059	A	B	C
pm 440	1,941	A	B	C
pm 573	1,941	A	B	C
L3	1,882	A	B	C
L9	1,824		B	C
L1	1,588			C

L9 et L1 apparaisent moins fruité. On ne note pas de différence significatives sur les notes florales, végétales, épicées ou autres.
L7 présente plus de notes balsamiques et plus de notes empyreumatiques que L3.

Profil en bouche

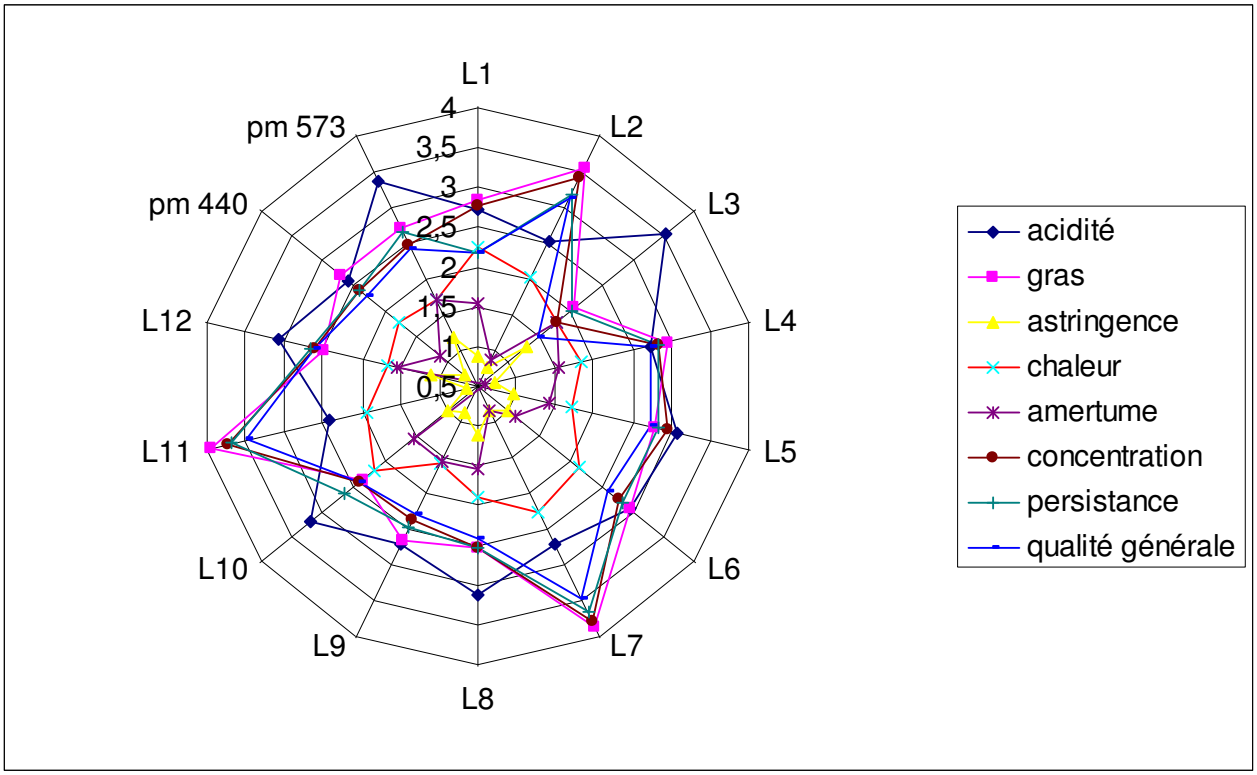

Travaux réalisés avec le soutien financier du Conseil Régional d'Aquitaine, de VINIFLHOR et du CASDAR

Les variation de type de vins sont plus importantes : on distingue des vins gras et concentrés peu acides L2 , L7, L11 et des vins plus acides et déséquilibrés L3, L8, L10, L12 et 573.

Acidité

LIBELLES	MOYENNES	GROUPES HOMOGENES		
L3	3,529	A		
pm 573	3,353	A	B	
L10	3,176	A	B	C
L8	3,118	A	B	C
L12	3,059	A	B	C
L5	3,059	A	B	C
L6	2,941	A	B	C
L1	2,706		B	C
L9	2,706		B	C
L4	2,706		B	C
L7	2,706		B	C
pm 440	2,588		B	C
L2	2,529		B	C
L11	2,412			C

Le L3 est le plus acide de tous, L11 le moins.

Gras,

LIBELLES	MOYENNES	GROUPES HOMOGENES		
L11	3,941	A		
L7	3,824	A		
L2	3,529	A		
L6	2,941		B	
L4	2,941		B	
L1	2,824		B	
L5	2,765		B	
pm 573	2,706		B	
pm 440	2,706		B	
L9	2,647		B	C
L8	2,529		B	C
L12	2,471		B	C
L10	2,353		B	C
L3	2,059			C

L11, L7 et L2 sont significativement plus gras que tous les autres. L3 l'est beaucoup moins.

Travaux réalisés avec le soutien financier du Conseil Régional d'Aquitaine, de VINIFLHOR et du CASDAR

Amertume

LIBELLES	MOYENNES	GROUPES HOMOGENES		
L3	1,765	A		
pm 573	1,706	A	B	
L12	1,529	A	B	
L10	1,529	A	B	
L8	1,529	A	B	
L1	1,529	A	B	
L9	1,529	A	B	
L4	1,529	A	B	
L5	1,412	A	B	
L6	1,118	A	B	C
pm 440	1,118	A	B	C
L2	0,882	A	B	C
L7	0,824		B	C
L11	0,412			C

L3 (et 573) sont plus amers que L11 (et L7).

Concentration

LIBELLES	MOYENNES	GROUPES HOMOGENES		
L7	3,765	A		
L11	3,706	A		
L2	3,412	A		
L5	2,941		B	
L4	2,824		B	
L1	2,765		B	
L6	2,765		B	
L12	2,588		B	
L8	2,529		B	
pm 573	2,471		B	
pm 440	2,412		B	
L10	2,412		B	
L9	2,353		B	
L3	1,765			C

3 groupes statistiquement distincts :
L3 moins concentré, L7, L11et L2 plus concentrés et les autres.

Travaux réalisés avec le soutien financier du Conseil Régional d'Aquitaine, de VINIFLHOR et du CASDAR

Persistance

LIBELLES	MOYENNES	GROUPES HOMOGENES			
L7	3,647	A			
L11	3,647	A			
L2	3,176	A	B		
L4	2,824		B	C	
L6	2,824		B	C	
L5	2,824		B	C	
pm 573	2,647		B	C	D
L12	2,647		B	C	D
L10	2,647		B	C	D
L8	2,529		B	C	D
L9	2,471		B	C	D
pm 440	2,412			C	D
L1	2,176			C	D
L3	2				D

440, L1 et L3 sont moins persistant en bouche que L7 ou L11.

Note générale

LIBELLES	MOYENNES	GROUPES HOMOGENES		
L11	15,041	A		
L7	14,812	A		
L2	14,6	A		
L5	12,835		B	
L12	12,429		B	
L6	12,394		B	
L4	12,312		B	
L8	12,282		B	
pm 573	12,029		B	
L9	11,953		B	
pm 440	11,824		B	
L10	11,635		B	
L1	11,576		B	
L3	10,347			C

Comme pour la concentration, 3 groupes distincts : L11, L7 , L2 supérieurs ; L3 moins bon que les autres.

Travaux réalisés avec le soutien financier du Conseil Régional d'Aquitaine, de VINIFLHOR et du CASDAR

Analyse des vins

CM récolte

	densité	D musti/17,5	D récolte	AT récolte	ph récolte
L1	1115	15,3	15,6	8,1	2,99
L2	1127	17	17,2	7,9	3,08
L3	1112	14,9	15	8,5	2,86
L4	1118	15,7	15,8	8,3	3,04
L5	1112	14,9	15	7,4	2,93
L6	1122	16,3	16,6	8,8	2,95
L7	1130	17,4	18,5	6,7	3,1
L8	1117	15,6	16,5	8,5	2,91
L9	1127	17	16	6,7	3,03
L10	1115	15,3	15,8	8,9	2,94
L11	1130	17,4	19	6	3,21
L12	1121	16,2	16,2	8,5	2,92
440	1120	16	16,2	7,2	3,02
573	1120	16	16,5	10,1	2,81

	D final	sucres	alcool total	diff D°vin/réco	AT	AV	Ph
L1	12,54	54,35	15,77	0,47	7,40	0,45	2,77
L2	13,52	71,43	17,76	0,76	5,90	0,12	2,88
L3	12,46	49,00	15,37	0,47	7,20	0,39	2,79
L4	12,60	56,80	15,97	0,27	6,30	0,42	2,84
L5	12,13	59,50	15,67	0,77	6,80	0,47	2,81
L6	12,84	72,50	17,15	0,85	6,80	0,49	2,83
L7	12,74	98,00	18,56	1,16	6,40	0,74	2,96
L8	12,57	70,40	16,75	1,15	6,60	0,60	2,88
L9	12,90	59,40	16,43	- 0,57	6,00	0,46	2,90
L10	12,40	56,20	15,74	0,44	6,80	0,46	2,82
L11	13,50	65,10	17,37	- 0,03	4,80	0,65	3,08
L12	12,74	63,30	16,50	0,30	6,60	0,58	2,86
440,00	12,94	55,60	16,24	0,24	6,10	0,56	2,87
573,00	13,05	55,60	16,35	0,35	7,30	0,52	2,79

Compte tenu des décalages qui ont été observés à la récolte les équilibres au mutage ont étés adaptés au mieux au potentiel de chaque vin. Ainsi, L3 qui a été le moins apprécié a le moins de sucre et d'alcool de tous et est parmi les plus acides. A l'inverse, L7, L11, L2 sont les plus riches en alcool et en sucre et sont parmi les moins acides.

Travaux réalisés avec le soutien financier du Conseil Régional d'Aquitaine, de VINIFLHOR et du CASDAR

4. DISCUSSION ET CONCLUSION

Cette année encore L7 et L11 apparaissent parmi les plus appréciés à la dégustation. Plus précoces, ils conduisent à des vins concentrés, peu marqués par l'acidité, aromatiques.

Leur précocité a conduit cette année à les récolter avec un taux de botrytis significatif. Cela n'a cependant pas eu de conséquences sur la qualité.

Les niveaux de rendement de ces clones sont inférieur de 30 à 40% aux clones les plus productifs. Cette différence peut à elle seule expliquer les différences qualitatives observées. Toutefois, le potentiel de production dans le contexte de cet essai est trop faible pour être économiquement acceptable dans la plupart des cas. Nous tacherons de moduler la taille selon les clones en 2006 afin d'établir des rendements plus proches entre clones.

Travaux réalisés avec le soutien financier du Conseil Régional d'Aquitaine, de VINIFLHOR et du CASDAR